

Journal des Correspondances

ORGANE OFFICIEL DES SYNDICATS AFFILIÉS A LA COMMISSION SYNDICALE

Paraît le 15 de chaque mois

ADMINISTRATION : J. BERGMANS Maison du Peuple, Bruxelles	SECRETARIAT DE LA RÉDACTION J. BERGMANS Maison du Peuple, Bruxelles	FINANCES ET EXPÉDITION : P. LALEMAND 20, Quai de Willebroeck, Brux.
--	---	---

Abonnement par an : Belgique, 1 franc.; Etranger, fr. 1.50

SOMMAIRE : *Avis*, p. 133. — *La C. G. T. en France*, p. 133. — *Rapport du Trésorier*, p. 138. — *Revue du Mouvement Syndical Belge*, p. 138. — *Les Grèves*, p. 143. — *Les Congrès*, p. 144. — *Revue Syndicale Internationale*, p. 146.

AVIS

X^{me} CONGRÈS SYNDICAL

Aux Syndicats et aux Fédérations de Métiers.

La Commission Syndicale du Parti Ouvrier et des Syndicats Indépendants prévient les fédérations et syndicats de métier et groupements indépendants qui désirent voir figurer des propositions à l'ordre du jour du Congrès Syndical des 25 et 26 décembre, qu'ils sont priés de les faire parvenir, MUNIES DU RAPPORT sur la question, POUR LE 15 OCTOBRE au plus tard, au secrétaire J. Bergmans, Maison du Peuple, Bruxelles.

* *

L'Enquête Syndicale de 1907

Nous rappelons également aux secrétaires des groupes qui n'ont pas encore renvoyé le questionnaire pour l'Enquête Syndicale de 1907, qu'ils sont invités à le remplir et à le renvoyer d'urgence à J. Bergmans, secrétaire de la Commission Syndicale, Maison du Peuple, Bruxelles.

La C. G. T. en France

QUELQUES DOCUMENTS

Il est peu de sujets qui soient discutés en ce moment dans tous les milieux avec plus de passion — en France et ailleurs — que la Confédération Générale du Travail.

Il peut être utile de fournir quelques documents sur cette Confédération, car il s'est créé autour d'elle de singulières légendes et les polémiques ont tellement déformé les faits qu'il devient nécessaire de les exposer à nouveau, avec le seul souci de l'exactitude historique.

* *

HISTORIQUE

L'histoire du mouvement ouvrier français, et surtout parisien, est riche en luttes depuis 1830, mais ses manifestations *syndicales* ne datent guère que de 1878.

D'abord dominé par l'esprit modéré de Barberet, jusque vers les années 1882, il se pénétra ensuite de l'esprit socialiste, mais les luttes entre partis

révolutionnaires la troublèrent profondément.

Chacune des sectes socialistes concurrentes s'efforçait de s'attacher les syndicats. Dans chaque groupement corporatif, les affiliés au P. O. S. R. voulaient faire adhérer le syndicat au P. O. S. R., et ceux du P. O. F. voulaient le faire adhérer au P. O. F., et ainsi des autres.

Le sectarisme politique rendait toute organisation impossible et les syndicats devenaient les succursales des comités électoraux.

Le Congrès de Nantes (1894), qui fit rompre les quelques syndicats déjà fédérés d'avec le Parti Ouvrier Français, le Congrès de Limoges (1895), qui fonda la C. G. T. et le Congrès International de Londres, qui exclut les soi-disant anarchistes, marquèrent les étapes par lesquelles les syndicats français élaborèrent leur organisation autonome, en dehors de tout parti électoral.

Les débuts de la C. G. T. furent modestes ; ses adhérents étaient peu nombreux et cotisaient mal. Les syndicats vivaient péniblement, entre des dangers de toute sorte.

1^{er} Danger. — Ce que l'on appela réformisme, et qui n'était en réalité que la corruption gouvernementale, dont le Millerandisme fut la pire manifestation. Remarquons que le terme de « réformisme » est bien mal choisi, car les « révolutionnaires » ne font pas fi des réformes.

2^e Danger. — Le Subventionnisme. Les politiciens, surtout les radicaux, espèrent canaliser le mouvement ouvrier dans les voies législatives, en accordant des subventions aux syndicats et des locaux gratuits aux Bourses du Travail. Les subventions ont été, et sont encore, un dangereux moyen

de corruption ; les syndicats français ne s'en affranchissent que peu à peu. La réaction Clémenciste a cependant cet avantage de hâter le moment où les subventions auront disparu.

3^e Danger. — Le Sectarisme de certains doctrinaires socialistes qui firent des tentatives répétées, et toujours infructueuses, pour canaliser le mouvement ouvrier selon des plans qu'ils croyaient excellents. Cela provoqua bien des discussions stériles. Les forces prises par la discussion sont perdues pour l'organisation.

4^e Danger. — La répugnance de l'ouvrier français, surtout celui du Midi, pour les cotisations régulières.

Il semblait que les bavardages politiques absorbaient le meilleur des forces de la classe ouvrière, et qu'il ne lui en restait plus pour l'œuvre de son organisation de classe. D'ailleurs, jusqu'en ces dernières années, la plupart des théoriciens, tant socialistes qu'anarchistes, considéraient l'organisation syndicale comme tout à fait accessoire.

Telles sont les immenses difficultés auxquelles se heurta l'organisation syndicale en France. Il est indispensable de tenir compte du milieu social et des antécédents historiques pour juger sainement la C.G.T. telle qu'elle est aujourd'hui.

.....

A la fondation, la majorité appartenait aux réformistes, et le développement de l'organisme confédéral fut presque nul, jusqu'au Congrès de Montpellier (1902), qui vota les statuts définitifs, et à celui de Bourges (1904) : qui donna définitivement la majorité aux révolutionnaires.

C'est sous la direction de cette majorité révolutionnaire que l'organisation se fit le plus activement, et que la

languissante C. G. T. d'il y a 7 ans devint le cauchemar de la bourgeoisie telle qu'elle est aujourd'hui.

A l'heure actuelle, la C.G. T. compte au bas mot 300,000 adhérents, plutôt davantage, mais la décentralisation syndicale et le régime policier rend toute statistique précise impossible.

Il existe une Bourse du Travail dans 135 villes.

- ORGANISATION

Chaque syndicat est autonome. Il adhère, d'une part, à sa fédération de métier ou d'industrie, et, d'autre part, à son union locale (dénommée improprement Bourse du Travail.) Cette *double affiliation* est strictement obligatoire.

Chaque fédération est autonome ; les décisions des Congrès généraux, qui se tiennent tous les deux ans, ne sont pas impératives ; ce ne sont que des indications générales, dont les fédérations et les syndicats s'inspirent dans la mesure qu'ils jugent opportune.

Le Comité Confédéral siégeant à Paris se compose de deux sections. La section des Bourses comprend les délégués des Bourses, et la section des Fédérations comprend les délégués des Fédérations. Ce comité n'est qu'un organe administratif et de correspondance, il n'a aucun pouvoir directeur.

En dehors de tout principe théorique, ce fédéralisme extrême est rendu absolument indispensable par suite des anciennes rivalités, mal apaisées, et des différences de conceptions philosophiques.

Mais il est indéniable que ces divergences — nées des luttes politiques d'antan — s'apaisent progressivement, et qu'un esprit confédéral commun se dégage peu à peu. Cet esprit confédéral commun, qui se dégage non d'une théorie mais des faits de chaque

jour, est ce que l'on a appelé le « syndicalisme révolutionnaire ».

FÉDÉRATIONS D'INDUSTRIE

Au Congrès d'Amiens (1906), la majorité s'est prononcée en faveur de la supériorité des fédérations d'industrie sur les fédérations de métier.

Les grandes fédérations révolutionnaires de la Métallurgie et du Bâtiment sont d'industrie, de même que le Syndicat National des chemins de fer, réputé modéré, est d'industrie. La transformation des anciennes fédérations de métier en fédérations d'industrie est œuvre délicate et de longue haleine.

COTISATIONS

Elles sont généralement faibles : 12 à 24 francs par an en moyenne. Il y a une tendance à élever ces cotisations. Les fédérations dites modérées du Livre et des Mécaniciens ont les cotisations les plus élevées, mais les fédérations dites révolutionnaires, comme, par exemple, la Métallurgie et le Bâtiment, sont partisans des fortes cotisations et relèvent les leur progressivement.

Il y a quelque ironie à constater que la Fédération du Textile, dont le secrétaire mène le plus vivement campagne contre la majorité confédérale actuelle, est une de celle où les cotisations sont les plus basses.

RÉSULTATS

Dans les statistiques officielles, dont les données sont sujettes à caution mais comparables entre elles, nous relevons les chiffres ci-dessous pour l'année 1906 :

	Grèves	Grévistes
France	1,309	438,466
Allemagne	3,328	272,218
Angleterre	486	217.773
Belgique	220	38,326

Proportion des résultats :

France Allemagne Angleter. Belgique

Succès complets	21,27 %	18,40 %	42,50 %	24 %
Succès partiels	41,23 "	45,00 "	32,70 "	26 "
Echecs compl.	37,50 "	36,60 "	24,80 "	55 "

L'année 1906 marque en France une activité gréviste exceptionnelle, par suite de l'agitation des Huit Heures ; elle marque aussi une résistance particulièrement acharnée du patronat, réduisant le total des succès complets et partiels à 62,50 %, total qui a atteint 80 % pour d'autres années, et qui n'est dépassé dans aucun autre pays.

MODE DE VOTATION

Dans les Congrès confédéraux, chaque syndicat a une voix, quel que soit son effectif. Ce mode de votation est vivement critiqué, à la fois par les organes bourgeois et par certains organes de la minorité du Parti Socialiste.

Ce mode de votation repose :

- 1° Sur le respect des minorités ;
- 2° Sur la notion, qu'en cas de grève générale, toutes les corporations sont équivalentes.

Il subsiste, non pour des raisons théoriques, mais surtout pour des avantages pratiques, que l'on a cru constater. Il évite l'immixtion de grosses sociétés de secours mutuels, qu'on baptiserait, pour les besoins de la cause, « syndicats », et qui seraient les dociles instruments de quelques ambitieux habiles à manier ces masses amorphes.

D'ailleurs, les syndicats soi-disant révolutionnaires sont parfois des syndicats nombreux, et les syndicats soi-disant modérés sont parfois des syndicats à faible effectif — et réciproquement. De façon que l'application de la représentation proportionnelle et

du vote par nombre de cotisants *n'aurait déplacé aucune majorité dans aucun des Congrès.* (A titre de curiosité, le pointage a été fait.)

La représentation proportionnelle sera peut-être adoptée un jour, mais elle ne changerait rien à l'orientation actuelle du mouvement confédéral. Il faut une singulière ignorance du mouvement ouvrier en France pour croire qu'un changement du système de votation ou que l'entrée récente de la Fédération des Mineurs puisse modifier la tactique confédérale, qui répond à l'état actuel de l'esprit des syndiqués et qui résulte de toute une évolution historique.

En particulier, en ce qui concerne les mineurs, leur entrée a été accueillie avec joie par tous. Chaque Fédération conserve librement son tempérament, sa tactique et respecte celle des autres. Mais l'esprit confédéral répond si bien au milieu social actuel qu'il pénètre les syndicats réputés les plus modérés. Tout récemment, une forte minorité révolutionnaire s'est manifestée chez les Employés et dans le Livre.

On pourrait remarquer avec malice que le Livre, qui réclame la représentation proportionnelle dans les Congrès confédéraux, ne l'applique pas elle-même dans ses Congrès fédéraux ; la section typographique de Paris, qui comporte le tiers de l'effectif total de la Fédération, est loin d'avoir droit au tiers des voix dans les Congrès.

ACTION DIRECTE

C'est l'ensemble des moyens pouvant faire pression sur le patronat et sur l'État, à l'exception des moyens électoraux et parlementaires.

Beaucoup d'encre a été versée au sujet de l'action directe. Question d'éti-

quette, assurément, car elle n'est autre que l'ensemble des moyens purement syndicaux, tels qu'ils sont employés dans tous les pays.

L'originalité de l'Action Directe est peut-être la conception philosophique qui est à sa base, selon laquelle la Force est le fondement du Droit.

L'Action Directe a souvent manifesté ses actes les plus violents pour obtenir le vote ou le respect d'une loi (par exemple la suppression légale des bureaux de placement payants).

GRÈVE GÉNÉRALE

La Grève Générale est la forme sous laquelle l'esprit confédéral conçoit la révolution communiste.

Dès maintenant, les grèves générales de régions ou d'industries sont dirigées contre le patronat : c'est le mode d'action spontané de la classe ouvrière tel qu'il se manifeste instinctivement dans tous les pays. Cette grève générale n'est autre que ce que les américains nomment *sympathetic strike*.

Les grèves générales de 24 ou de 48 heures seraient dirigées contre l'État, pour la sauvegarde des libertés ouvrières.

La Grève Générale expropriatrice serait le couronnement de l'effort confédéral, et marquerait la conquête révolutionnaire du pouvoir politique par la classe ouvrière, la suppression de l'État autoritaire et de la propriété individuelle des moyens de production et d'échange.

ANTIMILITARISME

C'est le complément naturel de la préparation à la Grève Générale expropriatrice, puisque l'Armée est le chien de garde du Capital. Aucune révolution ne peut jamais réussir, tant que la

classe dominante est assurée de l'obéissance de l'armée.

Dans l'action journalière, les syndicats français se heurtent à l'armée. Dans toutes les grèves, toutes les manifestations dans la rue, le gouvernement républicain, plus brutal que les monarchies, oppose l'armée aux syndicats. Ne voyons-nous pas en ce moment les compagnies d'électriciens militaires, soigneusement exercées par l'État dans une usine électrique désaffectée, afin de sarraziner militairement en cas de grève des services électriques?

L'éducation antimilitariste s'impose dans l'action de tous les jours comme un complément indispensable de l'organisation syndicale.

RELATIONS AVEC LE PARTI SOCIALISTE

La C. G. T., en son Congrès d'Amiens, et le Parti Socialiste, en ses Congrès de Limoges et de Nancy, ont confirmé qu'aucunes relations officielles n'existaient entre les organisations syndicales et les groupes électoraux.

Le vote d'Amiens, repoussant, par 736 voix contre 34, toutes relations avec les partis socialistes ou Anarchistes, fut considéré comme particulièrement significatif. Le même Congrès déclara ensuite à la quasi unanimité que « le syndicalisme se suffit à lui-même ».

La majorité d'Amiens fut guidée par le souci de ne pas introduire dans les syndicats le contre-coup des querelles électorales, qui sont si vives en France entre les différentes tendances du Parti Socialiste.

Notons à ce sujet que c'est une légende qui fait croire à certains camarades que la C. G. T. est dirigée par des anarchistes; la plupart des délégués des organes centraux ne sont

pas des anarchistes, mais des socialistes et de ceux que les Américains appellent « non-partisans ».

D'ailleurs, la distinction entre socialistes et anarchistes semble futile à beaucoup de confédérés notoires, et relevant plutôt du domaine de la philosophie que de l'action pratique.

MAISON DES FÉDÉRATIONS

Il est nécessaire de citer un fait pour montrer combien les membres du Bureau confédéral, que l'on représente souvent comme des agités incohérents, ont le goût des fondations stables et le souci de l'organisation.

Un de leurs efforts les plus considérables pendant ces 3 dernières années a été fourni, sous l'inspiration de Griffuelhes, pour acquérir à la Centrale syndicale un immeuble à Paris, pourvu de bureaux, salles de réunions, imprimerie et dispensaire. La partie déjà réalisée a une valeur commerciale de 200,000 francs environ. C'est la Maison des Fédérations, 33, rue Grange-aux-Belles.

Dans cette Centrale syndicale, les deux secrétaires confédéraux représentent bien les deux éléments caractéristiques de la C. G. T. : l'un, Griffuelhes (actuellement en prison, remplacé par Luquet), est le clair esprit de méthode et d'organisation, l'autre, Yvetot (actuellement en prison, remplacé par Garney), est l'esprit de bouillant courage et d'abnégation.

L'un complète l'autre.

*
**

Tels sont quelques-uns des documents à connaître au sujet de la C. G. T.

On peut dire d'elle qu'elle réalisa, dans les conditions particulières du milieu et du tempérament local, le même effort que tente la classe ouvrière

dans tous les pays, pour l'amélioration du salariat, dans le présent, et pour sa suppression, dans l'avenir.

André BRUCKÈRE.

Brochures à lire :

Les *Statuts de la C. G. T.*, avec commentaire, par GRIFFUELHES.

L'*A B C syndicaliste*, par YVETOT.

Le Syndicat, par POUGET.

Le Parti du Travail, par POUGET.

En vente : Maison des Fédérations, 33, rue Grange-aux-Belles.

Rapport du Trésorier

Complément de la liste des groupes qui ont payé, en Août, leurs cotisations pour 1908 :

	Membres
Report :	29,943
Socialistische Dockersvereniging, Gand	600
Fédération des Travailleurs de la chaussure : Bruxelles	400
Verviers	500
Louvain	200
Binche	30
Anvers	20
Gand	30
Syndicat Mixte, « La Fraternelle » Mouscron	530

Total : 32,253

Le Trésorier, P. LALEMAND.

Revue du Mouvement Syndical BELGE

DANS L'INDUSTRIE DU LIVRE.—Le ministère des chemins de fer vient de publier le cahier des charges pour l'adjudication des travaux d'impression et de reliure de ce département.

On y constate une innovation. L'on y a inscrit une clause détaillant les conditions de salaire garantissant le respect des minima établis dans chaque région du pays.

C'est grâce aux démarches des organisations ouvrières de l'industrie du livre que cette réforme a enfin été obtenue. Espérons que